



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1113

29 juillet 2024

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

Objet: **Commission d'études 1 des radiocommunications (Services par satellite):**

- **Adoption de 2 Recommandations UIT-R révisées et approbation simultanée par correspondance de ces textes, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1107](#) datée du 23 mai 2024, 2 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-9 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 23 juillet 2024.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R	Titre	Document
M.1787-5	Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre et espace-espace) et caractéristiques techniques des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz	4/12
S.1328-5	Caractéristiques de systèmes à satellites à prendre en compte dans les analyses de partage des fréquences dans le service fixe par satellite	4/17(Rév.1)
